



Inversion de compteur edf / le propriétaire reclame de l'argent

Par **vince59**, le **02/06/2010** à **21:29**

Bonjour,

Je suis locataire d'un logement en appartement. Il y a eu une inversion de compteur EDF de ce fait je paie la facture des lieux communs et mon propriétaire la mienne. Ma facture est bien à mon nom et mon adresse mais elle est toujours en négatif (-43€, -55€ etc...) et lui paie plein pot (puisque'il est chez edf pro). je l'ai avertie au début mais sans réaction de sa part.

Aujourd'hui (après un an et demi) il me reclame 2500€ et m'envoie les copies de ses factures (à son nom et son adresse). EDF me dit qu'une facture est personnelle définitive.

Les compteurs vont être réglés d'ici peu.

Que peut-il me faire? A-t-il le droit de me réclamer mes consommations même si elles ne me sont pas adressées?

Merci